



Ville de
Sierentz
infos



Anniversaires

- 96 ans Madeleine CATTIAUX-DELMOTTE le 10 mai
 92 ans Juliette HABY née ROELLINGER le 05 mai
 92 ans Adrienne ULL née ANSTETT le 11 mai
 91 ans Marie KUENTZ née HAAB le 28 mai
 90 ans Jean HOMATTER le 17 mai
 87 ans Raymond SCHLOEGEL le 02 mai
 86 ans Reine GACHELIN née ERHARD le 06 mai
 86 ans Simone VERNET née KUMMER le 16 mai
 86 ans Raymond PFLIMLIN le 31 mai
 85 ans Liliane FREYMANN née LIEBERMANN le 10 mai
 85 ans Marie-Louise GABRIEL née LORANDI le 24 mai
 85 ans Marie-Madeleine MOHN née GUTZWILLER le 27 mai
 83 ans Liliane GSCHWINDENMANN née BAUMGARTNER le 1^{er} mai
 81 ans François TSCHUPP le 4 mai
 80 ans Lothaire PROBST le 5 mai
 80 ans Gérard WERMUTH le 31 mai

Naissances

- Alexis 03/03/2021 fils de Olga DATCO et de Jean-Luc JEANNESSON
 Hugo et Nathan 05/03/2021 fils de Anne-Laure KETTELA et de Christopher KROENER

Mariage

- 20/02/2021 Dielza ÇOÇAJ avec Lorik DERGUTI

Décès

- 24/02/2021 Gülhanım SEVEN épouse SEVEN à l'âge de 89 ans
 03/03/2021 Anneliese LANGENBACH veuve PRIN à l'âge de 87 ans

Si vous ne souhaitez pas qu'il y ait une parution vous concernant, dans la rubrique « Carnet » du Sierentz Infos, lors d'une naissance, d'un mariage, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.



Carnet	À la Une	Conseil municipal	Groupe minoritaire	Le coin dialectal	Associations Loisirs	Infos pratiques	Environnement	Balades à Sierentz	Enfance Jeunesse Vie scolaire
p. 2	p. 3	p. 4	p. 5	p. 6	p. 7	p. 8	p. 8	p. 9	p. 10

La renaissance du complexe sportif

Le 06 mars dernier, la première pierre de la reconstruction du complexe sportif a été posée.

Historique du complexe sportif

Cette infrastructure centrale pour la vie associative de Sierentz a été construite en 1986, à l'initiative du maire de l'époque Jean-Marie BELLARD et de son équipe municipale.

Malheureusement, la grande salle du complexe a été totalement détruite par un incendie criminel en 2017. Les clubs utilisateurs de cette salle sont privés depuis cette date d'un espace adapté pour exercer leurs activités. Suite au sinistre, la Ville a décidé de rénover les anciens courts de tennis couverts, transformés en une salle multisports pour permettre aux licenciés sierentzois, mais aussi aux élèves du collège DOLTO, de pratiquer des activités sportives. Les expertises et tractations avec les compagnies d'assurances ont été longues avant que la phase de dégagement des débris, puis de reconstruction de la grande salle puisse enfin être entamée. La précédente équipe municipale a décidé d'annexer à la grande salle deux terrains de tennis couverts. L'ensemble de ces équipements devrait être achevé à l'automne 2021.

Première pierre

Accompagné par les membres du bureau municipal, le Maire Pascal TURRI a scellé dans le mur du nouveau complexe un cartouche contenant un livret rappelant l'histoire de ce site, ainsi que la plaquette de l'inauguration de 1986, et le numéro du Sierentz infos de l'été 2017 relatant l'incendie.

Cette petite cérémonie s'est déroulée en présence du maire honoraire de Sierentz Jean-Marie BELLARD.

L'architecte en charge de cet ambitieux projet, Denis DIETSCHY du cabinet DRLW, a présenté les différentes phases du chantier et les aménagements en cours.

C'est avec impatience que la population attend la mise en service de ces nouvelles installations !



Séance du 22 février**AFFAIRES FINANCIERES****Débat d'orientation budgétaire**

Monsieur Stéphane DREYER, Adjoint au Maire, procède à la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2021 et introduit son propos en rappelant les grands principes des finances communales.

L'exercice 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement prévisionnel de 640 000 € après couverture du besoin de financement en section d'investissement. Les restes à réaliser de la section d'investissement pour les travaux et opérations déjà engagés (reconstruction complexe sportif, nouveaux tennis couverts, acquisitions foncières auprès de l'hôpital, ...) s'élèvent 5 530 000 € et les subventions, indemnités d'assurance et emprunts restant à recevoir à 5 226 000 €. La dette en capital de la Ville en 2020 s'élève 7 246 000 €.

Au regard de ces éléments, la situation financière, bien que contrainte par rapport aux engagements déjà pris pour la réalisation d'équipements d'importance pour toute la collectivité, permet d'aborder sereinement l'exercice 2021. Il est ainsi programmé 2 235 000 € au titre de nouveaux projets (travaux et opérations diverses) ; un effort important en faveur de l'économie locale et de nos entreprises appelées à travailler pour la ville.

En ce qui concerne la charge de la dette, celle-ci atteindra son point culminant en 2022 notamment en raison de prêts relais TVA, pour revenir à un seuil équivalent à l'exercice 2020 en 2024. Pour l'exercice 2021 il n'est pas prévu de faire appel à de nouveaux emprunts.

Après présentation du rapport le débat s'ouvre et des questions sont posées sur la nature de certains travaux, sur certaines recettes, et sur l'acquisition du bien immobilier rue des Romains et rue des Celtes par préemption. A ce sujet il est précisé que la ville n'est pas encore propriétaire.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, prend acte du Rapport d'Orientation Budgétaire 2021 qui a donné lieu à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

PERSONNEL COMMUNAL**Convention pour le périscolaire**

La crise sanitaire que nous traversons est venue bouleverser le travail quotidien des animateurs et la vie des enfants au sein de l'accueil périscolaire. En effet, la gestion des groupes

et du temps ainsi que le relationnel avec les enfants et entre les équipes ont été bouleversés par les protocoles sanitaires se succédant les uns aux autres. Afin de prendre en compte les différentes difficultés cumulées entraînant un mal-être chez certains agents et dans le cadre des obligations qui incombent à l'employeur quant à la prévention et à la gestion des risques psycho-sociaux, il est proposé de faire appel au Centre de Gestion du Haut-Rhin qui dispose d'un service dédié, le service Conseil à l'Organisation et à la Santé au Travail. La mission d'accompagnement décrite dans la convention a pour but d'identifier les problèmes au travail pour pouvoir ensuite les solutionner par des actions adéquates.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, sollicite l'intervention du Service Conseil en Organisation et Santé au Travail proposé par le Centre de Gestion du Haut-Rhin pour les missions figurant dans la convention d'intervention et autorise le maire ou son Adjoint Délégué à prendre et à signer tous les actes et documents y afférent et d'inscrire la dépense au budget communal.

PACTE DE GOUVERNANCE DE SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Le Pacte de Gouvernance a pour objet de définir les modalités d'association des communes et des élus municipaux aux décisions de l'Agglomération et de poser les bases de la collaboration entre communes membres et EPCI. À l'issue d'un débat qui s'est tenu le 14 octobre 2020, le Conseil de Saint-Louis Agglomération s'est prononcé pour l'élaboration d'un Pacte de Gouvernance qui doit permettre de faciliter le dialogue, la coordination, l'association ou encore la délégation de moyens pour renforcer les liens entre l'EPCI et les communes membres. Le Pacte de Gouvernance de Saint-Louis Agglomération doit, selon le Conseil de Communauté s'inspirer des dispositifs et pratiques mis en place depuis sa création intervenue le 1er janvier 2017. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, prend acte du rapport présenté et rend un avis favorable sur cette proposition.

ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES AU SYNDICAT MIXTE DES COURS D'EAU DU SUNDGAU ORIENTAL

Suite à la fusion des syndicats de rivières du secteur, les délégués du Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental ont proposé à toutes



les communes non-membres la possibilité d'adhérer au Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental.

Il est à rappeler que toute Commune est notamment concernée par la compétence de maîtrise des eaux pluviales et du ruissellement, ainsi que par la gestion des ouvrages hydrauliques existants dont elle est propriétaire (murs de rives, seuils, protections des berges...).

L'importance des responsabilités attachées à l'exercice obligatoire de la compétence GEMAPI, tout comme la nécessité d'agir à une échelle adaptée et pertinente pour prévenir les risques et répondre aux besoins de chaque territoire, continuent à militer pour que cette compétence puisse être confiée à un syndicat mixte qui sera en capacité, en application du principe de solidarité territoriale, d'exercer au mieux cette compétence sur un bassin versant cohérent.

Les Communes de Ranspach-le-Bas, de Riedisheim, de Schlierbach et d'Eschentzwiller ont délibéré pour demander leur adhésion au Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental. Conformément aux statuts et notamment l'article 5-5, le comité syndical du Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental ne pourra délibérer sur ces demandes d'adhésion qu'après que les communes ou communautés de communes membres actuels aient donné leur avis sur ces demandes.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, donne un avis favorable à l'adhésion des communes de Ranspach-le-Bas, Riedisheim, Schlierbach et d'Eschentzwiller au Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Acceptation indemnités de sinistre

Ont été acceptées comme indemnités de sinistre :

- 298,00 € au titre du sinistre du 22 juillet 2020 relatif au lampadaire rue des Tisserands (solde) ;
- 2 220,81 € au titre du sinistre du 18 septembre 2020 sur le gabarit de hauteur rue de Kembs.

Déclaration d'intention d'aliéner

Une préemption a été diligentée, suite au précédent Conseil Municipal du 1^{er} février dernier, par subdélégation du Maire à l'EPF par arrêté municipal n°109/2021 du 2 février 2021 pour l'acquisition d'un immeuble situé sur un terrain rue des Celtes et rue des Romains cadastré section 1 parcelles 517/210, 520/210, 350/210, 407/210, 535/210 pour le prix de 1 097 000 € hors frais de notaire.

Divers

Monsieur Mathieu ROUX, Conseiller Municipal Délégué, informe de sa participation à la Commission Patrimoine et Infrastructure auprès de SLA, au cours de laquelle le patrimoine de SLA a été présenté ainsi que les nouveaux projets sur différentes communes en matière d'équipements créés ou rénovés.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie et est consultable sur le site : www.sierentz.fr

La tribune du groupe minoritaire

Budget et sécurité

Au travers de la pandémie que nous traversons, 2020 aura entraîné son lot de dépenses ainsi que des manques de recettes pour notre commune. Dont acte ! Une réelle incertitude financière s'exprime pour les années à venir, le capital restant dû au 1 janvier 2021 (6.771.931 €) étant fort important.

On nous rassure en avançant que les grosses dettes contractées (courts du tennis et acquisition foncières auprès de l'hôpital) sont « supportables pour notre collectivité » et que « le coût prévisible des opérations ne paraît pas disproportionné ». Pour autant, l'encours de la

dette par habitant est passé de 674 € en 2015 à et sera porté à 2588 € pour 2022.

La période est incertaine, sans visibilité. Est-ce raisonnable de poursuivre les acquisitions foncières, de maintenir le réaménagement de l'ancienne gravière à proximité d'un site de déchets chimiques? Peut-on engager sans délai une véritable sécurisation des grands axes de circulation. Le programme électoral du groupe majoritaire prévoit également un développement durable assorti d'une transition écologique. Mais avec quel budget ?

sierentz2020@gmail.com

f : sierentz 2020, ensemble autrement

Texte transmis par le groupe minoritaire

Métaphores animales (suite)

Quand elles reflètent de l'humain :

1. Un trait de caractère

- « Frach wia n'a Lüs » (Effronté comme un pou). En français, on serait plutôt « excité comme un pou » !
- « Flink wia n'a Wandala » (Agile comme une punaise)
- « Trèi wia n'a Ross » (Fidèle comme un cheval)

2) Un état

- « Ar (As) hàt Gansahüt » (Il (elle) a la chair de poule)
- « Ar (As) hàt a Wolfshunger » (Il (elle) a une faim de loup)
- « Ar (As) isch màger wia n'a Geiss » (Il (elle) est maigre comme une chèvre)

3) Et les formules de la Tante Marie

- « Ar (As) isch àb der Kett » (Il (elle) est déchaîné(e), par référence au chien qui a cassé sa chaîne)
- « Ar (As) hihlt wia n'a Schlosshund » (Littéralement « pleurer comme un chien de château », par référence à la tristesse due à la solitude)
- « Ar (As) hàt a Bock gschossa » (Littéralement « Avoir tiré sur un bouc » qui signifie avoir fait une grosse erreur).

D'Oschtra Witz

D'r Pàpa zu de Kinder : s'tüet m'r Leid, dàs johr kànn d'r Oschterhàs kèi Eier bringe, er sìtzt ìn Quarantäne"

Le papa aux enfants : je suis désolé, le lapin de Pâques ne pourra pas vous apporter d'œufs cette année, il est en quarantaine !

Ìm Religionsunterricht froggt d'r Herr Pfàrrer d'Kinder ebb jemànd sàga kàn wàs d'Oschtra beditet !

So meint d'r Seppel kurz un bündig : "zwei Wuche lang Eiersàlàt zum z'nàcht assa !"

Monsieur le curé demande pendant le cours de religion, si quelqu'un pouvait dire ce que représentait Pâques !

Le petit Seppel dit : "Deux semaines de salades aux œufs à manger tous les soirs !"

Dr Oschterhàs isch do !

Pâques, ancienne solennité juive, est devenue la plus grande fête chrétienne de l'année.

Dans la Semaine Sainte, nous souvenons - les anciens - du temps des prières, du jeûne et des diverses célébrations religieuses pendant la journée de Pâques même. Des prières en français (un o vielmol uff Hochditsch, mir han àls racht gschtottert, d'vorne am Altàr ! ...)

Mais ce qui nous émerveillait aussi, c'était le poisson au repas du Vendredi Saint, le départ des cloches de l'église pour Rome et surtout la venue tant attendue du lièvre de Pâques qui nous apportait des œufs riches en couleurs.

Ce lièvre nous réservait plein de surprises. Lorsque j'avais 9 ans à l'époque, j'avais fait une découverte stupéfiante que je divulgue aujourd'hui. Malgré son invraisemblance, cette histoire est authentique !

D'Schüel schwänza



ALLÉE
BUISSONNIÈRE

Schüelschwänzergasslé

D'Schüel schwäza, c'est faire l'école buissonnière ! Donc s'Schüelschwänzergasslé, c'était le chemin, ou plutôt,

le sentier des buissons, symbole d'absentéisme, celui qu'empruntaient les écoliers du temps de Martin Luther, quand les prêtres luthériens dispensaient leur enseignement en cachette dans les campagnes ou les bois.

Clin d'œil de l'Histoire, en cette année du 150^e anniversaire de l'école obligatoire, d'Schüelpflicht, en Alsace. Cette allée, créée récemment, permet aux petits Sierentzois, notamment ceux qui habitent du côté du lotissement « les Hirondelles », « d'Schwalmala », de se rendre à pied à l'école, en toute sécurité, et non pas « naba d'Schüel ». Vous ne la connaissez pas ? on vous invite à la chercher et à l'emprunter. Hopla !

Alti Büraregla fer d'Oschtra

Wenn's àm Kàrfitrig ragnet, isch's Johr g'sagnet
S'il pleut le Vendredi saint, l'année sera bénie.

Gibt's àm Kàrfitrig und àn Oschtra viel Raga, kànn's uf
d'r Wise viel Füater gà...

Fortes pluies le vendredi Saint et à Pâques, beaucoup de nourriture dans les prés il y aura...

Jed Kind düet uff dr Oschterhàs wàrte
S'Nascht dàs isch grischte im Gàrte
D'Sundgäuer Hiehner lìge ìns Gràs
Fér dr Gottes besagnata Oschterhàs.
Ar isch àm Zühn, mit da lãnge Ohre
Un blitzt ìn Gàrte, wie frisch gebore
Ìn jedes Nascht, a pààr Eier gleckt
Ìch hàn'n freidig, àn dr Tàt endeckt
„ Sàlü Frãnz!“ „Eh Sàlü Oschterhàs!“
„ Ar klãgt : desjohr han mir kei Chance
„ Mir han do erlabt a schweeri Krise
„ D'Sundgäuer Litt, kãnne dàs bewise
„ A Fuchs vom Lãrgtãl hàt nit versühmt
„ Àll 2 Tag hàt'r a Hienerstãll grühmt ! ...
„ Vo da Hiehner hãsch a keini meh gfunde
„ Un d'Eier sin àlli, dermit verschwunde
„ Vo Bettlãch uff Seppt, vo Brüebi uff Stette :
„ Nur d'Schnaderpãtrouilla, die hat mé grette
„ Waga dir, dü Fuchs !... Mensch Mayer !
„ Müess'i d'Oschtra verteile... mit Anta Eier !...

Stage de théâtre

Les ateliers de théâtre "Trouve ta place" proposent aux enfants (7-10 ans) et adolescents (11-15 ans) un stage de 5 jours du 26 au 30 avril 2021, 1 heure par jour pour s'exprimer en sincérité et jouer ensemble.

Ils sont l'occasion de nous connecter à nos émotions, de les nommer et de les exprimer par le mime ou le jeu théâtral. Nous encourageons l'écoute de l'autre grâce aux tableaux vivants ou aux impros et stimulons notre imaginaire seul(e) ou à plusieurs. Aussi, par une initiation au théâtre forum, nous mettons en scène des moments vécus et racontés par les enfants/ados pendant lesquels ils se sont sentis parfois exclus ou excluant. A tour de rôle, nous essayons de changer le cours de leur récit par le jeu théâtral. (Dans le respect des gestes barrières).

Pour toutes informations et réservations :

Mathilde Seynave-Dubost

06 85 65 43 63 / msdubost@gmail.com /

<https://www.facebook.com/TTP.ateliertheatre>





STAGE DE THÉÂTRE

1 heure pour s'exprimer en sincérité et jouer ensemble!

VACANCES DE PRINTEMPS 

du 26 au 30 avril 2021

théâtre forum sincérité
 écoute jouer mime voix
 impro partager
 émotions interpréter mouvements

Enfants (7-10 ans)	Ados (11-15 ans)
lundi-mardi-jeudi à 9H30 ou 14H	lundi-mardi-jeudi à 15H15
mercredi-vendredi à 9H30 ou 14H	mercredi - vendredi à 10H45

Tarif: 75€ la semaine (1H par jour du lundi au vendredi)
 Lieu : 11 rue du capitaine Dreyfus à Sierentz (salle d'activités à côté de Caf'&Scape et Gaby céramique)
 Mathilde Dubost / msdubost@gmail.com / 06 85 65 43 63

Sophrologie en visio

Pendant cette crise sanitaire où les salles d'activités sont fermées, la sophrologie continue en ligne.

Un nouveau groupe débutera au mois d'avril les jeudis à 18h.

Pour tout renseignement veuillez contacter :

Diane Walrawens au 07 50 26 42 42 / diane-walrawens.fr

Nouvelle Lettre de la Hochkirch n° 30

La nouvelle Lettre de la Hochkirch vient de paraître. Ce numéro de l'hiver 2020-2021 célèbre les 40 années d'existence de l'association, en retraçant les publications et actions principales menées sur cette période.

Vous pouvez vous procurer ces publications en contactant :

Le président Paul -Bernard MUNCH : pbmunch@free.fr

La secrétaire Rachel SORET VACHET -VALAZ : rachelvachetvalaz@yahoo.fr

Le trésorier Gérard MUNCH : gerard.munch68@orange.fr

La Lettre est commercialisée au tarif de 5 euros l'unité. En devenant membre de la société d'histoire par une cotisation de 20 euros annuelle, vous serez destinataires de toutes les publications gracieusement.

HIVER 2020-2021

La Lettre de la

HOCHKIRCH
 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA HOCHKIRCH

N°30



UNE PUBLICATION
 DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
 DE LA HOCHKIRCH

Geispitzen, Sierentz,
 Uffheim & Waltenheim

SOMMAIRE

- p. 474 : 1980-2020 - La société d'histoire de la Hochkirch souffle ses quarante bougies
- p. 480 : « À larmes égales » (1914-1945) de Laurent Wirib
- p. 481 : Louis Meisterlin, le dernier des Malgré-Nous natif de Sierentz, est décédé le 6 février 2021, à l'âge de 97 ans.
- p. 482 : La Suisse, terre d'accueil (1939-1945)
- p. 483 : La salle de classe d'antan

Editorial

1980-2020 : Quarante ans de recherches, publications, expositions n'ont pu être célébrées à la fin de l'année passée, comme cela avait été décidé par le comité. La pandémie en a décidé autrement ! Ce sera certes partie remise à plus tard, mais également le plus tôt possible.

Une cinquième décennie vient d'être entamée. Plus que jamais avec foi et espoir pour la plus grande vulgarisation possible des travaux des différents contributeurs. Je demeure confiant car les rangs de notre comité ont été rajeunis lors de ces dernières années, le nombre des membres cotisants est exponentiel.

Pour autant, je veux rendre hommage à mes prédécesseurs, Joseph Muller (Ulheim), Jean-Jacques Haaby (Ulheim) et Pierre Enderlin (Sierentz). Ils ont tous œuvré, avec détermination, pour que la flamme de la Hochkirch ne s'éteigne jamais. Elle ne s'éteindra jamais...

Merci à toutes et à tous ! Sincèrement ...

Belle année 2021

Votre président,
 Paul-Bernard Munch

Pour tous renseignements, à ce lieu de contact :

- Paul-Bernard Munch, président
pbernard@hoek.fr, 06 37 01 92 41
- Rachel Soret Vachet-Valaz, secrétaire
rachelvachetvalaz@yahoo.fr, 06 15 14 41 70
- Gérard Munch, trésorier
gerard.munch68@orange.fr, 06 08 25 03 39

473

Nouveauté sur votre application illiwap

L'application illiwap qui vous permet de recevoir les informations concernant votre ville, se perfectionne. Afin de répondre de manière optimale aux besoins des citoyens, il est maintenant possible à chacun de nous faire remonter des informations ou des problèmes dont vous seriez témoin. Pour ce faire vous pouvez procéder de la façon suivante :

Cliquez sur le mégaphone dans la barre d'onglet située en bas de l'écran de l'application



Cliquez sur « envoyer un nouveau signalement »



Puis :

- Renseigner la catégorie et la sous-catégorie du signalement
- Indiquer la localisation du signalement
- Prendre une photo
- Joindre un commentaire au signalement
- Renseigner les coordonnées de contact (étape facultative)
- Accepter le traitement des données personnelles
- Envoyer le signalement



Le « pas à pas » en image est visible sur le site internet de la ville.

Environnement



Horaires des déchetteries

Passage aux horaires d'été pour les déchetteries de Sierentz et Bartenheim à compter du 29 Mars 2021

	SIERENTZ	BARTENHEIM
Lundi	13 h 30 - 17 h 30	Fermée
Mardi	Fermée	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30	Fermée
Judi	Fermée	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	Fermée	13 h 30 - 17 h 30
Samedi	8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h	8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Ces horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Nettoyage de printemps

Nous vous rappelons que :

- Les riverains sont tenus de tailler leurs haies afin de ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs ;
- Chaque riverain se doit de balayer son morceau de trottoir.

Par ailleurs, nous vous informons que, hors agglomération, l'entretien des haies est réglementé. En effet, dans un souci de préservation de la faune, il est interdit de tailler et d'entretenir les haies du 15 mars au 31 juillet (la fin de l'hiver correspond à la période de nidification des oiseaux).

Les haies urbaines ne sont pas concernées par cette interdiction.

La pratique du brûlis est prohibée toute l'année dans le Haut-Rhin.





Circuit des 3 Bunkers entre Sierentz et Uffheim

Départ : parking de l'école primaire Jacques Schmitt de Sierentz

Horaire : 1h20 environ / Trajet : 6 km

Notre jolie balade commence par l'ascension de notre petit Mont Everest de Sierentz, le Monenberg !

Monter rue du Monenberg en direction du lotissement. Au rond-point, tout droit, puis prendre la 2^{ème} rue à gauche (rue Nathan Katz).

Continuer tout droit jusqu'à l'entrée de la forêt. Après le 1^{er} bunker de notre marche, prendre le sentier forestier à gauche jusqu'au niveau du stand de tir. Puis tourner à droite sur le chemin qui monte.

Au croisement, prendre à droite.

Vue magnifique sur une roulotte posée dans un lopin de vignes. Rester sur le chemin sinueux et marcher jusqu'à l'intersection. Prendre à gauche le chemin goudronné.



Au niveau du 2^{ème} bunker, suivre le chemin bitumé (anneau rouge) pendant environ 1 km.

Au croisement suivant, prendre à droite direction Sierentz (anneau rouge).

Longer le ruisseau jusqu'à la prochaine intersection.

Vue panoramique sur la Casemate de la ligne Maginot de Uffheim.



Au croisement, suivre la direction de Uffheim (anneau rouge). Puis, reprendre à droite en direction de la Casemate. Par temps dégagé, très belle vue sur les Vosges (ouest) et la Forêt Noire (est).

Après la Casemate, prendre le 2^{ème} chemin de terre à droite en direction de Sierentz.

Reprendre le chemin goudronné à gauche. Après le bunker, continuer tout droit en suivant le chemin jusqu'à la sortie de la forêt près du 1^{er} bunker. En arrivant dans le lotissement du Monenberg, retourner au parking en sens inverse.

Bonne promenade.

Cristina MARICHAL et Simone CAFLISCH

Vous aussi, vous souhaitez partager avec les lecteurs du Sierentz infos vos idées de balades, vos photos de Sierentz ?
Envoyez vos contenus à l'adresse mail suivante :
communication@mairie-sierentz.fr
Bonnes balades à tous !



DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS n°73 Edition de Sierentz

Les Barbanatures en vacances !

Durant le centre de loisirs de février, les enfants ont étoffé leur camp sur un fond de préhistoire. Causerie, lecture sur le thème, expériences, excursions, construction d'abris, fouilles, création d'un volcan en torchis, ont rythmé ces belles journées ensoleillées.



Quoi de neuf chez nos chers amis les animaux ?



Avec les premiers rayons de soleil qui arrivent, nous pouvons observer de drôles de fleurs qui poussent dans nos jardinières 😊

Et une fois toutes les lumières éteintes, ce sont les canards qui viennent profiter du calme aux abords du périscolaire.



En voilà un petit curieux qui vient nous observer travailler !



Une belle cohabitation entre nos trois lapins et nos 8 poules de soie



Chez les maternelles

Les vacances de février ont eu un parfum de printemps. Que cela soit sur les traces des dinosaures ou sur le rythme de l'histoire de Kay ou de Garda, la météo clémente a permis de profiter au maximum des espaces extérieurs.



La classe de CM2 monolingue a participé au concours "Mathématiques Sans Frontières". La particularité de cette épreuve est de travailler en équipes. La classe ne devait rendre qu'une seule réponse pour chacun des neuf exercices. Il leur a fallu coopérer, s'organiser et communiquer sans l'aide de la maîtresse ! Bravo à eux.



Les oiseaux invités à la maternelle



A l'école maternelle Picasso, les oiseaux ne manquent pas ! En effet, chaque classe porte le nom d'un oiseau : les colibris, les flamants roses, les perroquets, les piverts, les chouettes, les cigognes. Quoi de mieux alors que de proposer un projet pédagogique sur ce sujet ! Tous les animaux possédant des ailes sont-ils des oiseaux ? Tous les oiseaux volent-ils ? Quels sont les oiseaux qui nous entourent ?

Les élèves de l'école cherchent des réponses à leurs questions. Ils bénéficient d'animations de la Petite Camargue, financées par la commune, de représentants de la LPO autour des petits animaux à plumes. Une promenade dans le parc du domaine Haas a permis d'en découvrir quelques-uns et d'en entendre chanter. De retour en classe, les enfants participent aux différents ateliers mis en place par les enseignantes : fabrication de mangeoires, de nidoirs, découverte des œufs, observation des plumes, pelote de déjection à décortiquer... Si vous aussi avez des connaissances, des nids, des œufs...les enfants seraient ravis de pouvoir les découvrir. N'hésitez pas à partager en vous adressant à l'école.





Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr · www.sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Pascal TURRI. Dépôt légal : avril 2021.

Conception et rédaction : Commission Communication et Événements, Ysabelle EPPINGER. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr
Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé sur du papier . Crédits photos : Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ, Patrick GLASSER, documents remis.